



A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas élu au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'aire important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que celons vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpelons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas élu au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'aire important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en surchauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieure à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dires, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpelons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE





## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...





A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...







A Valenciennes le 14 Juillet 2022

**A l'attention de : Monsieur Pascal BRACQ**  
**HR manager valenciennes plant**

**En copie :**

**Monsieur Christophe MAJORCZYK**  
**Relations Sociales**

**Objet : Plan chaleur**

Monsieur,

La CFDT n'ayant pas d'élus au CSSCT, nous vous interpellons par le biais de ce courrier

Nous constatons des anomalies, des dérives et des manquements dans l'atelier sur ce plan chaleur pour lequel une réadaptation est plus que nécessaire dans un intérêt commun celui de préserver l'intégrité physique des salariés.

- **1<sup>er</sup> point** : Comment se fait-il que l'on retire les gros ventilateurs dans certain secteur aux salariés pour les placer sur des machines en sur chauffe ?  
Des petits ventilateurs ont été mis à disposition des salariés qui passe d'un rendement du brassage d'air important à quelque chose d'insignifiant.  
Seriez-vous satisfait de ce rendement si nous le comparions à la production ?
- **2<sup>ème</sup> point** : La distribution d'eau a eu quelques problèmes non pas à un manquement de votre part, mais pour un manque de discipline et de discernement de certaine personne.  
La CFDT vous a proposé la distribution de cette eau aux portes et nous saluons votre réactivité sur le sujet cela est apprécié par les salariés que nous avons interrogés et permet à tout le monde d'obtenir sa bouteille d'eau.
- **3<sup>ème</sup> point** : Nous revenons sur la pause supplémentaire !  
Elle est définie sur un règlement central mais pour laquelle comme avec le covid, vous avez la possibilité de l'adapter en fonction de la situation. La CFDT a constaté une fatigue notoire des salariés à la suite de la répétabilité des températures élevées dans l'atelier chaque jour. La pause supplémentaire est accordée par le règlement pour une température supérieur à 30° mais vous devez prendre en compte la répétabilité des fortes chaleurs qui fatigue l'organisme.

Notez que selon vos dire, **Sécurité, Qualité, Production** sont l'ordre des choses chez Stellantis !  
Nous exigeons donc de voir vos actions en ce sens.

Dans l'attente de la prise en compte aussi efficace que le point 2  
Veuillez recevoir Monsieur BRACQ, nos salutations distinguées.

Aurélien MARTEL  
Elu titulaire CSE



## REPONSE DE LA DIRECTION POUR DONNER SUITE AU COURRIER

**1<sup>er</sup> point** : les petits ventilos, ils sont loin d'être inefficaces, ils sont tout aussi efficaces que ceux de 20 cm de diamètre. Pour les gros ventilos, souffler dans l'atelier génère de toute façon un mouvement d'air.

**Cfdt** : ok quand les gros ventilos ne sont pas réquisitionnés pour refroidir les machines ...



**TRAVAIL + CANICULE = DANGER !**

**2 -ème point** : C'est le nouveau standard : on distribuera aux portes. Lundi matin 4H30, dispositif en place.

**3 -ème point** : il y aura dès lundi une pause supplémentaire dans certaines tournées ( AM, La nuit, etc...). Nous imaginons aussi le fait d'en donner une 2<sup>ème</sup> par tournée (Ex : mardi à la suite des très fortes températures annoncées). M.MAJORCZYK écrit sur le sujet aux Rus dès cet après-midi.

**AVIS CFDT** : La direction décide de prendre la problématique dans le bon sens. Tout n'est pas parfait, mais cela à au moins le mérite d'avancer...

